

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 303

11 février 2010

SOMMAIRE

Alpha Re	14528	Intrawest Holdings S.à.r.l.	14509
Amsterdam Water Holdings S.à r.l.	14505	Intrawest Luxembourg Holdings S.à r.l.	14509
Ansdell S.A.	14499	Intrawest S.à r.l.	14527
Anubia S.A.	14521	Intrawest S.à r.l.	14511
avantage Capita S.à r.l.	14537	IRUS European Retail Property Manage- ment Company	14524
avantage (Luxembourg) S.à r.l.	14537	Isaias S.A.	14511
Aviapartner Europe S.A.	14521	Jupiter Merlin Funds	14528
Barony Holding S.A.	14498	La Gondola S.à r.l.	14524
Bull Advisory Holding S.A.	14512	Landmark Chemicals International S.A.	14517
Ceta S.A.	14503	LBREP III LuxCity S.à r.l.	14542
Cobemex International S.A.	14515	Lou Mas S.à r.l.	14501
Compagnie Financière St Antoine S.A. ..	14512	LSF6 Europe Financial Holdings S.à r.l. ...	14533
Cum Laude S.A.	14517	ML Newcastle Issuer	14525
DDSL S.à r.l.	14539	OPORTO S.A., société de gestion de patri- moine familial	14503
Edeka International S.A.	14507	Optimax Group Holdings	14515
Edge Finance S.A.	14512	Orto Holding AG	14522
E.S.F. S.à r.l.	14532	ProLogis France XXII Sàrl	14523
EU Enlargement Fund Participations (Lu- xembourg) S.A.	14509	ProLogis France XXX Sàrl	14523
Eurohealth International S.A.	14504	Rank Investments S.A.	14514
Eurohealth International S.A.	14504	Rister S.A.	14514
Fiduciaire Comptable B + C S. à r.l.	14532	Sovim S.A.	14499
Fiduciaire Comptable B + C S. à r.l.	14532	Square Strategy Services S.A.	14508
Finproject S.A.	14511	Stella Holding S.A.	14540
F.T. Investment S.A.	14500	TAG I.D. S.A.	14505
GARBE Logistic Management Company S.à r.l.	14501	Terra & Saporì S. à r.l.	14532
Hamburg International S.A.	14522	Tribeca First S.A.	14522
Horse-Lux	14514	Unity Media Management S.A.	14541
Interflog S.A.	14533	Welbes S.A.	14544
Interstate Europe	14535		
Intrawest Europe Holdings S.à r.l.	14505		
Intrawest Europe Holdings S.à r.l.	14524		

Barony Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 37.623.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le huit décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Jean Martin STOFFEL, professionnel, demeurant professionnellement à 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331-Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial "le mandataire" de BARINVEST S.A. société de droit Suisse, ayant son siège social à Via Cantonale, 19, 6901- Lugano (CH), "le mandant",

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme BARONY HOLDING S.A., "la Société", ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 37.623, a été constituée suivant acte reçu par-devant Maître Joseph ELVINGER, en date du 1^{er} juillet 1991, publié au Mémorial C numéro 17 du 20 janvier 1992.

II. - Que le capital social de la société anonyme BARONY HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trois cent neuf mille neuf cents euros (309.900,- EUR), représenté par six cents (600) actions d'une valeur nominale de cinq cent seize euros et cinquante centimes d'euros (516,50 EUR), chacune d'une voix aux assemblées générales.

III.- Que sa mandante est propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme BARONY HOLDING S.A.

IV.- Que sa mandante assume le rôle de liquidateur de la Société.

V.- Que sa mandante a pleinement connaissance des Statuts de la Société et de la situation financière de la Société.

VI.- Que sa mandante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a approuvé le bilan de la Société au 30 novembre 2009.

VII.- Que sa mandante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société et de bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la société avec effet immédiat, par la reprise à sa charge de l'intégralité de l'actif (entre autres tous droits, titres, intérêts et obligations découlant de cet actif) et de l'intégralité du passif de la Société.

VIII.- Que sa mandante, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la société a été payé ou provisionné, que sa mandante est investie de tout l'actif, et entre autres les actifs suivants:

A) Participations:

1. (75%) du capital social (valeur nominale Euro 1.890,05) de la société Tchèque AUBIN s.r.o., Registre de commerce n. 25650858, ayant son siège social à Tyrsova 2/1803, 120 00 Prague 2;

2. (90%) du capital social (valeur nominale Euro 4.951,84) de la société Tchèque P.F.C. s.r.o., Registre de commerce n. 49687166, ayant son siège social à Sázavska 8, 120 00 Prague 2;

3. (100%) du capital social (valeur nominale Euro 6.633,50) de la société Tchèque CHUCK s.r.o., Registre de commerce n. 26720558, ayant son siège social à Sázavska 8, 120 00 Prague 2;

4. (100%) du capital social (valeur nominale Euro 6.511,46) de la société Tchèque GARBO s.r.o., Registre de commerce n. 26718855, ayant son siège social à Sázavska 8, 120 00 Prague 2;

5. (51%) du capital social (valeur nominale Euro 3.111,54) de la société Tchèque HALIFAX s.r.o., Registre de commerce n. 26697998, ayant son siège social à Tylovo nam 668/5, 120 00 Prague 2;

6. (34%) du capital social (valeur nominale Euro 2.429,35) de la société Tchèque MELLIVORA s.r.o., Registre de commerce n. 26464934, ayant son siège social à Tylovo nam 668/5, 120 00 Prague 2;

B) Financements:

1. Financement de Euro 1.064.960 accordé à la société AUBIN s.r.o., Registre de commerce n. 25650858, ayant son siège social à Tyrsova 2/1803, 120 00 Prague 2;

2. Financement de Euro 2.764.587,68 accordé à la société P.F.C. s.r.o., Registre de commerce n. 49687166, ayant son siège social à Sázavska 8, 120 00 Prague 2;

3. Financement de Euro 510.250,00 accordé à la société CHUCK s.r.o., Registre de commerce n. 26720558, ayant son siège social à Sázavska 8, 120 00 Prague 2;

4. Financement Euro 901.862,37 accordé à la société GARBO s.r.o., Registre de commerce n. 26718855, ayant son siège social à Sázavská 8, 120 00 Prague 2;

5. Financement Euro 1.037.309,10 accordé à la société HALIFAX s.r.o., Registre de commerce n. 26697998, ayant son siège social à Tylovo nam 668/5, 120 00 Prague 2;

6. Financement Euro 422.048,90 accordé à la société MELLIVORA s.r.o., Registre de commerce n. 26464934, ayant son siège social à Tylovo nam 668/5, 120 00 Prague 2,

et sa mandante s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne.

IX.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

X.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions et du registre des actions de la société dissoute.

XI.- Que les livres et documents de la société dissoute "BARONY HOLDING S.A." seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à deux mille euros, sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-M. STOFFEL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53604. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010011236/81.

(100004251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Sovim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOVIM S.A., Société Anonyme
Claude SCHMITZ / Guy HORNICK
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010013402/12.

(100006899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ansdell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 85.842.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010013403/12.

(100006863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

F.T. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 59.515.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf.

Le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

YELLOWSTONE SHIPPING CORPORATION S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Monsieur Laurent BARNICH, employé privé, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine,

en vertu d'une procuration sous seing privé du 18 décembre 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme F.T. INVESTMENT S.A., avec siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 59.515 (NIN 1997 2209 719), a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 16 mai 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 495 du 11 septembre 1997.

Le capital social a été converti en Euros en vertu d'une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 1999, publiée au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 920 du 3 décembre 1999.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Alphonse LENTZ, alors de résidence à Remich, en date du 18 mai 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1095 du 1^{er} décembre 2001.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à trente et un mille Euros (€ 31.000.-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées.

III.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue propriétaire de toutes les actions de la société F.T. INVESTMENT S.A., et qu'elle a pris la décision de dissoudre la société, avec effet immédiat.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

Les droits et engagements de la société dissoute sont transmis à titre universel à YELLOWSTONE SHIPPING CORPORATION S.A.

V.- Que la société ne possède pas d'immeubles.

VI.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

VIII.- Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante requiert le notaire de constater que la société anonyme F.T. INVESTMENT S.A. est dissoute de plein droit, et que la comparante, représentée comme dit ci-avant, exerçant tous les droits attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, le comparant, agissant comme dit ci-avant, a produit au notaire soussigné les actions au porteur qui à l'instant et en présence du notaire soussigné ont été annulées.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: L. BARNICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 23 décembre 2009. Relation: ECH/2009/1984. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 28 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011237/58.

(100004246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

GARBE Logistic Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.795.

Zu vorgenannter Firma teilen wir Ihnen mit, dass ein weiteres Mitglied des Geschäftsführerrates bestellt wurde:

In Übereinstimmung mit Artikel 12 der Satzung der Gesellschaft BESCHLIEßT die alleinige Gesellschafterin, die GARBE Logistic AG, am 01.10.2009, Herrn Siegfried KORB, geb. am 30.04.1963, geschäftsansässig in: Kaiserkai, 62, D-20457 Hamburg,

ab 01.10.2009 als Geschäftsführer der Gesellschaft zu bestellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 6. Januar 2010

Bodo Demisch

Geschäftsführer

Référence de publication: 2010013404/17.

(100006612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Lou Mas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 74.587.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of December.

Before Maître Henri BECK, notary residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

RODLER HOLDINGS LIMITED, having its registered office at 57/63, Line Wall Road, Gibraltar, registered with the Companies' Register under number 103397,

hereby represented by:

- Mr. Jean Lambert, master in economics, residing professionally at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert and
- Ms. Catherine Peuteman, private employee, residing professionally at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on December 22, 2009,

which proxy signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

I.- That the appearing party, represented as said before, is the sole shareholder of the private limited liability company LOU MAS S.à r.l., with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 74.587 (NIN 2000 2402 883).

II.- That the company has been incorporated by deed of the notary André SCHWACHTGEN, then residing in Luxembourg, on the 9th of March 2000, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations number 431 of June 17th, 2000.

III.- That the company has a corporate capital of thirteen thousand Euro (€ 13.000.-), divided into five hundred (500) shares of twenty-six Euro (€ 26.-) each.

IV.- That the company is not in possession of any real estates or real estates parts.

After these statements, the appearing party, represented as said before, stated and, insofar as necessary resolved, that the company LOU MAS S.à r.l. is dissolved and liquidated.

As a result of such dissolution and liquidation:

- its sole shareholder, being the company RODLER HOLDINGS LIMITED, is vested with all assets and liabilities of LOU MAS S.à r.l.;

- its sole shareholder, being the company RODLER HOLDINGS LIMITED, will be liable for all contingent, presently unknown, liabilities and all other commitments of the said company, as well as for the expenses of this deed;

- the liquidation of the said company is thus completed and the said company is definitely dissolved and liquidated;
- full and complete discharge is granted to the managers of the company for the proper performance of their duties;
- the books and documents of the dissolved company shall be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved company at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;
- that for the purpose of registration and publication, all powers are granted to the holder of a certified copy of the notarial deed;
- that the register shares record shall be destroyed in the presence of the notary public.

The undersigned notary who knows the English language states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and French text, the English version will be binding.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, Christian name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

RODLER HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à 57/63, Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée au registre des sociétés sous le numéro 103397,

ici représentée par:

- Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, et
- Madame Catherine PEUTEMAN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert,

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 22 décembre 2009,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de la société à responsabilité limitée LOU MAS S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 74.587 (NIN 2000 2402 883).

II.- Que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire André SCHWACHTGEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 9 mars 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 431 du 17 juin 2000.

III.- Que le capital social de la société s'élève à treize mille Euros (€ 13.000.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-six Euros (€ 26.-) chacune.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide que la société LOU MAS S.à r.l. est dissoute et liquidée.

En conséquence de cette dissolution et liquidation:

- l'associée unique, la société RODLER HOLDINGS LIMITED, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société LOU MAS S.à r.l.;
- l'associée unique, la société RODLER HOLDINGS LIMITED, demeurera responsable de toutes dettes imprévues, présentement inconnues, et de tous engagements financiers de la prédite société, aussi bien que des frais qui résulteront de cet acte;
- la liquidation de la prédite société est ainsi achevée, et que partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;
- décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la société pour l'exercice de leur fonction;
- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la société dissoute à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;
- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes;
- le registre des parts sociales est à détruire en présence du notaire instrumentant.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la comparante, représentée comme dit ci-avant, le présent procès verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur demande de la même comparante, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. LAMBERT, C. PEUTEMAN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 décembre 2009. Relation: ECH/2009/2031. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011238/100.

(100004241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

OPORTO S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 98.117.

—
RECTIFICATIF

Cette mention rectificative annule et remplace la version déposée antérieurement le 17 novembre 2009 sous le No: L090176285.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2010013405/14.

(100006855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ceta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 104.589.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,
le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société en commandite par actions ABSOLUTE VENTURES S.C.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 87.345,

ici représentée par son actionnaire commandité, la société anonyme ABSOLUTE VENTURES S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.021, laquelle dernière est ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, et

- Madame Catherine PEUTEMAN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme CETA S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 104.589 (NIN 2004 2224 252), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 novembre 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 174 du 25 février 2005, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 668 du 31 mars 2006.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à cent mille Euros (€ 100.000.-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10.-) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide que la société CETA S.A. est dissoute et liquidée.

En conséquence de cette dissolution et liquidation:

- l'actionnaire unique, la société ABSOLUTE VENTURES S.C.A., est investi de tout l'actif et de tout le passif de la société CETA S.A.,

- tout le passif de la prédite société a été réglé et la société ABSOLUTE VENTURES S.C.A. demeurera responsable de toutes dettes imprévues, présentement inconnues, et de tous engagements financiers de la prédite société, aussi bien que des frais qui résulteront de cet acte;

- la liquidation de la prédite société est ainsi achevée, et que partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions;

- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la société dissoute à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;

- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes;

- le registre des actions et/ou les actions est/sont à détruire en présence du notaire instrumentant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, C. PEUTEMAN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 décembre 2009. Relation: ECH/2009/2030. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011240/56.

(100004147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Eurohealth International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 132.948.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mon mandat d'administrateur de la société EUROHEALTH INTERNATIONAL S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 132.948 et établie au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg.

La présente prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

s. Me Lex THIELEN.

Référence de publication: 2010013406/12.

(100006621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Eurohealth International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 132.948.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mon mandat d'administrateur de la société EUROHEALTH INTERNATIONAL S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 132.948 et établie au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg.

La présente prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013408/12.

(100006626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Amsterdam Water Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 93.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant Unique

Signatures

Référence de publication: 2010013418/12.

(100006736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Intrawest Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.267.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013424/10.

(100006966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

TAG I.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 84.494.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth of December.

Before us, Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg

Has appeared:

TAG Group (Holdings) S.A., a Luxembourg joint stock company ("Société anonyme"), inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 14880, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

here represented by Mrs. Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy given under private seal on December 21, 2009.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- "TAG I.D. S.A.", a Luxembourg joint stock company (société anonyme), with registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 84494, (hereinafter referred to as the "Corporation") has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on November 2nd, 2001, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 396 of March 12th, 2002.

- The share capital of the Corporation presently amounts to one million and one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000.-) consisting of one thousand and one hundred (1,100) shares of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

- The appearing person, represented as said before, as the sole shareholder of the Corporation, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Corporation.

- The appearing party, represented as said before, appoints itself as liquidator of the Corporation; and in its capacity as liquidator of the Corporation has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

- The activity of the Corporation has ceased; all assets of the Corporation are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Corporation, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Corporation is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the members of the Board of Directors and the auditor of the dissolved Corporation for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Corporation will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Corporation.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, acting as said before, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire, de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TAG Group (Holdings) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous le numéro B 14880, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 21 décembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- "TAG I.D. S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84494 (ci-après la "Société"), a été constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 2 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 396 du 12 mars 2002.

- La Société a actuellement un capital social d'un million cent mille Euros (EUR 1.100.000,-), représenté par mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

- Par la présente la comparante, représentée comme dit ci-avant, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante, représentée comme dit ci-avant, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au réviseur d'entreprise pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 29 décembre 2009. Relation: ECH/2009/2023. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011239/91.

(100004191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Edeka International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 11.066.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth of December.

Before us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Has appeared:

Edeka Zentrale AG & Co. KG, a company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at New-York-Ring 6, 22297 Hamburg, Germany, registered with the Trade Register under number HR A 96305,

here represented by Mrs. Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Hamburg on December 4th, 2009.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing entity and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing entity, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- "Edeka International S.A.", a Luxembourg joint stock company ("société anonyme"), with registered office at 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 11066, (hereinafter referred to as "the Corporation") has been incorporated by deed of Maître Prosper-Robert Elter, notary, on July 25th, 1973, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 172 of 1973.

- The articles of the Corporation have lastly been amended by a deed of Maître Roger Arrensdorff, notary, on July 23rd, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 989 of September 23rd, 2003.

- The share capital of the Corporation presently amounts to five hundred and twelve thousand (€ 512,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares of five hundred and twelve Euro (€ 512.-) each.

- The appearing person, as the sole shareholder of the Corporation, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Corporation.

- The appearing person, as the liquidator of the Corporation, declares that all liabilities of the Corporation have been settled.

- The activity of the Corporation has ceased; all assets of the Corporation are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Corporation, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Corporation is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the members of the Board of Directors and the statutory auditor of the dissolved Corporation for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Corporation will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Corporation.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, acting as said before, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Edeka Zentrale AG & Co. KG, une société de droit allemand, avec siège social à New-York-Ring 6, 22297 Hamburg, Allemagne, enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro HR A 96305,

ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé établie à Hamburg, le 4 décembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- "Edeka International S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 11066 (ci-après la "Société"), a été constituée par acte reçu par Maître Prosper-Robert Elter, notaire, le 25 juillet 1973, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 172 de 1973.

- Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Roger Arrensdorff, notaire, le 23 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 989 du 23 septembre 2003.

- La Société a actuellement un capital social de cinq cent douze mille Euros (€ 512.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent douze Euros (€ 512,-) chacune.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 28 décembre 2009. Relation: ECH/2009/2014. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 29 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011242/87.

(100004083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Square Strategy Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 128.094.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 22 décembre 2009 que:

- Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Pierre-Paul BOEGEN demeurant 65, rue de Freyrange, B-6700 Arlon (Belgique) de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010013486/15.

(100007035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Intrawest Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 120.197.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013425/10.

(100006963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Intrawest Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 125.110.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013427/10.

(100006959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

EU Enlargement Fund Participations (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 71.394.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendneun.

Den neunundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri BECK, mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

IST ERSCHIENEN:

CEE PRIVATE EQUITY FUND LP, 26, New Street, St. Helier Jersey, Channel Island JE2 3RA, United Kingdom, vertreten durch EU Convergence Fund Management (Jersey) Limited, PO Box 75, St. Helier, Channel Islands JB4 8PP,

hier vertreten durch Herrn Rüdiger HERRES, Rechtsanwalt, beruflich ansässig in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 17. Dezember 2009,

welche Vollmacht, vom Bevollmächtigtem und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersucht, folgendes zu beurkunden:

1.- Dass die Aktiengesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. mit Sitz in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 71.394 (NIN 1999 2221 243), gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Blanche MOUTRIER, mit dem Amtssitze in Esch-sur-Alzette, am 19. August 1999, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 848 vom 12. November 1999, und deren Statuten abgeändert wurden wie folgt:

- zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Alphonse LENTZ, mit dem damaligen Amtssitze in Remich, am 20. Oktober 1999, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1001 vom 27. Dezember 1999;

- zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 24. Juli 2007, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2100 vom 26. September 2007.

2.- Dass sich das Gesellschaftskapital auf fünf hundert tausend US Dollar (USD 500.000.-) beläuft, eingeteilt in fünf tausend (5.000) Aktien mit einem Nennwert von je ein hundert US Dollar (USD 100.-).

3.- Dass besagte Gesellschaft keine Immobilien oder Immobilienanteile besitzt.

4.- Dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, Eigentümerin aller Aktien der Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. ist.

5.- Dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, beschlossen hat, die Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. welche ihre Tätigkeit eingestellt hat, aufzulösen und zu liquidieren.

6.- Dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, hiermit erklärt, dass sie sämtliche Aktiva und sämtliche Passiva der Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. übernommen hat.

7.- Dass festgehalten wird, dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, sämtliche Aktiva der aufgelösten Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. besitzt und dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, die Zahlung aller Schulden einschliesslich zur Zeit unbekannter Verpflichtungen der Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. gewährleistet.

8.- Dass die Liquidation der Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. somit beendet ist und dass sie als endgültig liquidiert anzusehen ist.

9.- Dass den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar volle und uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.

10.- Dass das Aktienregister und/oder die Aktien der Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. annulliert worden ist/sind.

11.- Dass die Bücher der aufgelösten Gesellschaft EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. für die Dauer von fünf Jahren in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine aufbewahrt werden.

Der unterzeichnete Notar, welcher die deutsche und die englische Sprache beherrscht, erklärt hiermit, dass auf Antrag der Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, diese Urkunde in deutscher Sprache verfasst worden ist, gefolgt von einer englischen Übersetzung. Auf Antrag derselben Komparentin und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text ist der deutsche Text massgebend.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Follows the English translation of the German text:

In the year two thousand and nine.

On the twenty-ninth of December.

Before Maître Henri BECK, notary residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

CEE PRIVATE EQUITY FUND LP, 26, New Street, St. Helier Jersey, Channel Island JE2 3RA, United Kingdom, vertreten durch EU Convergence Fund Management (Jersey) Limited, PO Box 75, St. Helier, Channel Islands JB4 8PP,

here represented by Mr. Rüdiger HERRES, attorney at law, residing professionally at L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, by virtue of a proxy given under private seal on December 17, 2009,

such proxy having been signed "ne varietur" by the undersigned notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

1.- That the public limited company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A., with registered office at L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 71.394 (NIN 1999 2221 243) has been incorporated by deed of the notary Blanche MOUTRIER, residing in Esch-sur-Alzette, on the 19th of August 1999, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Number 848 of November 12th, 1999, and which articles of incorporation have been amended as follows:

- by deed of the notary Alphonse LENTZ, then residing in Remich, on the 20th of October 1999, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Number 1001 of December 27th, 1999,

- by deed of the undersigned notary on the 24 of July 2007, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Number 2100 of 26th September 2007.

2.- That the corporate capital of the company is set at five hundred thousand US Dollars (USD 500.000.-), represented by five thousand (5.000) shares with a par value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each.

3.- That the company is not in possession of any real estates or real estates parts.

4.- That the appearing party is the holder of all the shares of the company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A.

5.- That the appearing party, represented as said before, has decided to dissolve and to liquidate the company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. which has discontinued all activities.

6.- That the appearing party, represented as said before, declares that it has taken over all assets, and all liabilities of the company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A.

7.- That it is witnessed that the appearing party, represented as said before, is vested with all the assets of the dissolved company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. even if unknown at present;

8.- That the liquidation of the company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated;

9.- That full and entire discharge is granted to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates;

10.- That the register shares record and/or the shares of the company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. has/have been cancelled.

11.- That the corporate documents of the dissolved company EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A. shall be kept for the duration of five years at L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

The undersigned notary who understands and speaks German and English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in German followed by an English translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the German and the English text, the German version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Gezeichnet: R. HERRES, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 décembre 2009. Relation: ECH/2009/2042. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 31. Dezember 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011243/112.

(100004071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Intrawest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.095.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013428/10.

(100006957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Isaias S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 65.538.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ISAIAS S.A.

Signature

Référence de publication: 2010013429/12.

(100006951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Finproject S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 95.876.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Finproject S.A.

Signature

Référence de publication: 2010013430/12.

(100006949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Compagnie Financière St Antoine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 130.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
COMPAGNIE FINANCIERE ST ANTOINE S.A.
Signature

Référence de publication: 2010013431/12.

(100006943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Edge Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 124.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
EDGE FINANCE S.A.
Signature

Référence de publication: 2010013432/12.

(100006942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Bull Advisory Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 91.847.

DISSOLUTION

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Maître Henri BECK, notary residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company TALEY INVESTING LIMITED, a British Virgin Islands company, having its registered office at Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs under number 522430,

hereby represented by:

- Mr. Jean Lambert, master in economics, residing professionally at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert and
- Ms. Catherine Peuteman, private employee, residing professionally at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert,
by virtue of a proxy given under private seal on December 22, 2009,

which proxy signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, has requested the undersigned notary to act:

I.- That the public limited liability company BULL ADVISORY HOLDING S.A., having its registered office in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 91.847 (NIN 2003 4000 159), has been incorporated by deed established by the notary Henri HELLINCKX, then residing in Mersch, on February 13th, 2003, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 304 of March 21st, 2003.

II.- That the corporate capital is set at seventy-five thousand Euro (€ 75.000.-), represented by seven hundred fifty (750) shares with a par value of one hundred Euro (€ 100.-) each, all shares fully paid up.

III.- That the company is not in possession of any real estates or real estates parts.

After these statements, the appearing party, represented as said before, stated and, insofar as necessary resolved, that the company BULL ADVISORY HOLDING S.A. is dissolved and liquidated;

As a result of such dissolution and liquidation:

- its sole shareholder, being the company TALEY INVESTING LIMITED is vested with all assets and liabilities of BULL ADVISORY HOLDING S.A.,

- all the liabilities of the said company have been discharged and the company TALEY INVESTING LIMITED will be liable for all contingent, presently unknown, liabilities and all other commitments of the said company, as well as for the expenses of this deed;

- the liquidation of the said company is thus completed and the said company is definitely dissolved and liquidated;

- full and complete discharge is granted to the directors and to the statutory auditor of the company for the proper performance of their respective duties;

- the books and documents of the dissolved company shall be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved company at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;

- that for the purpose of registration and publication, all powers are granted to the holder of a certified copy of the notarial deed;

- that the register shares record and/or the shares shall be destroyed in the presence of the notary public.

The undersigned notary who knows the English language states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and French text, the English version will be binding.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document,

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their names, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

La société TALEY INVESTING LIMITED, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, inscrite au "Registrar of Corporate Affairs" sous le numéro 522430,

ici représentée par:

- Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, et

- Madame Catherine PEUTEMAN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert,

en vertu d'une procuration sous seing privé leur délivrée en date du 22 décembre 2009,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme BULL ADVISORY HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 91.847 (NIN 2003 4000 159), a été constituée suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, alors de résidence à Mersch, en date du 13 février 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 304 du 21 mars 2003.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à soixante-quinze mille Euros (€ 75.000.-), représenté par sept cent cinquante (750) actions d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100.-) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide que la société BULL ADVISORY HOLDING S.A. est dissoute et liquidée.

En conséquence de cette dissolution et liquidation:

- l'actionnaire unique, la société TALEY INVESTING LIMITED, est investi de tout l'actif et de tout le passif de la société BULL ADVISORY HOLDING S.A.,

- tout le passif de la prédite société a été réglé et la société TALEY INVESTING LIMITED demeurera responsable de toutes dettes imprévues, présentement inconnues, et de tous engagements financiers de la prédite société, aussi bien que des frais qui résulteront de cet acte;

- la liquidation de la prédite société est ainsi achevée, et que partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions;

- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la société dissoute à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;

- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes;

- le registre des actions et/ou les actions est/sont à détruire en présence du notaire instrumentant.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la comparante, représentée comme dit ci-avant, le présent procès verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur demande de la même comparante, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. LAMBERT, C. PEUTEMAN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 décembre 2009. Relation: ECH/2009/2033. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 décembre 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011241/102.

(100004117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Rank Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RANK INVESTMENTS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010013433/12.

(100006941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Horse-Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 59.304.

Je, soussigné, Monsieur Francis WITTIG, demeurant au 51B, rue Bellevue, F-57480 Sierck-les-Bains, vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon mandat de gérant de la société HORSE-LUX Sarl, société à responsabilité limitée, établie au 10, rue de l'Avenir à L-3895 Foetz et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.304.

Luxembourg, le 05/01/2010.

s. M. Francis WITTIG.

Référence de publication: 2010013434/12.

(100006638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Rister S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.249.

Les comptes annuels au 30 avril 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RISTER S.A.

Signature

Référence de publication: 2010013435/12.

(100006940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Cobemex International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 110.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
COBEMEX INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2010013436/12.

(100006937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Optimax Group Holdings, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 28.445.

L'an deux mille neuf, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "OPTIMAX GROUP HOLDINGS", ayant son siège social à 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 28445, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 30 juin 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 256 en 1988, modifié suivant acte reçu du notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg en date du 7 janvier 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 279 en 1991.

L'assemblée est présidée par Isabelle PAIRON, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Qui désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires ont renoncé d'un commun accord à une convocation préalable, reconnaissent avoir pris préalablement connaissance de l'ordre du jour, et sont aptes à tenir la présente assemblée.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit :

1. Donner décharge aux administrateurs et au commissaire actuellement en fonction.
2. Décision de dissoudre la Société et prononcer la mise en liquidation à compter de ce jour.
3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
4. Divers.

III. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

IV. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

V. Après délibération, l'assemblée adopte les résolutions suivantes à l'unanimité :

Première résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs en fonction: Monsieur Didier Mc Gaw, Monsieur Stéphane Lataste, Monsieur André Lutgen.

L'assemblée donne décharge au Commissaire en fonction, Monsieur David G Demetrius.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de dissoudre la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur Monsieur Christopher DEMETRIUS, demeurant à Nieuwe Rijn 59, 2312 JH Leiden, Pays-Bas, auquel sont conférés les pouvoirs prévus par les dispositions légales en vigueur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants des lois sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 du sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine pour la durée qu'il fixe.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la version anglaise:

In the year two thousand and nine, on the twenty-second of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "OPTIMAX GROUP HOLDINGS" (the "Company"), with registered office at 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, registered at the trade and companies register under section B 28445, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, on 30 June 1988, published at the Mémorial C, number 256 in 1988, amended pursuant to a deed received by Maître Christine Doerner, notary residing at Bettembourg on 7 January 1991, published at the Mémorial C, number 279 on 1991.

The meeting is presiding by Isabelle PAIRON, private employee, residing professionally in Luxembourg.

Who appoints as secretary Isabel DIAS, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Raymond THILL, "maître en droit", residing professionally in Luxembourg. (The "Committee")

The Committee of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. All shareholders waive their rights to the formalities of prior convening notices and declare that they have been duly informed of the agenda of this meeting.

II. The agenda of the meeting is the following:

1. To grant full discharge to the directors and to the auditor (commissaire).
2. To decide the dissolution the Company and put it into liquidation.
3. To appoint a liquidator and determine his powers.
4. Miscellaneous.

III. There has been established an attendance list witnessing the shareholders present and represented and the number of shares, which list after having been signed by the shareholders or their proxies, by the committee of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed "ne varietur" by the Committee and the notary.

IV. It appears from the attendance list that all of the shares are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the afore mentioned agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

V. After deliberation, the following resolutions are taken unanimously.

First resolution

By special vote the shareholders resolve to grant full discharge to the directors, Mr Didier Mc Gaw, Mr Stéphane Lataste and Mr André Lutgen in respect of the execution of their mandate up to this date.

By special vote, the shareholders resolve to grant full discharge to the auditor (commissaire), Mr David G Demetrius.

Second resolution

The shareholders resolve to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Third resolution

The shareholders appoint Mr Christopher DEMETRIUS, residing at Nieuwe Rijn 59, 2312 JH Leiden, Netherlands as liquidator of the Company, who is vested with all the powers as provided by the law.

The liquidator has the most extended powers, as per articles 144 and following of the amended law on commercial companies. He may proceed with all the actions as described at article 145 of the amended law on commercial company dated 10 August 1915, without the prior authorization of the shareholders' meeting, in cases where such an authorization is normally required.

The liquidator is under no obligation to draw up an inventory and in lieu thereof he may refer to the financial statements of the Company.

He may, under his responsibility, for special purposes, delegate to one or several mandatory such part of his powers as decided by him and for the duration determined by him.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing parties, the said parties signed together with the notary the present deed.

Signé: I. Pairon, I. Dias, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2009. LAC/2009/57568. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011302/113.

(100004429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Cum Laude S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 62.812.

—
AUSZUG

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt folgende Mandate nicht zu verlängern:

- VAN DER WIELE Gerrit: Administrateur-délégué
- SIPS Johannes C.A.: Administrateur
- DE GRAAF Pieter Eduard: Administrateur

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Verlängerung des Mandates für die Dauer von einem Jahr von dem Verwaltungsratsmitglied:

- Herr VAN DER WIELE Gerrit, Administrateur
(zu lesen VAN DER W I E L E nicht VAN DER WELE)

Das Mandat des Verwaltungsratsmitgliedes endet bei der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2010 Bezug nehmend auf das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2009.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CUM LAUDE S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2010013437/23.

(100006698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

LMCI, Landmark Chemicals International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 24.468.

In the year two thousand nine, on the eleventh day of December.

Before, Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Landmark Chemicals International S.A. a joint stock company ("société anonyme"), having its registered office at 13-15, Boulevard Royal, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B under n° 24.468 (the "Company") incorporated pursuant to a deed the notary Frank Baden dated as of the 3rd of June, 1986, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, Nr 241, dated 25th of August 1986.

The meeting is opened at 11 o'clock pm, with Ronnen Gaito, "avocat à la cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, in the chair.

The chairman is also appointed as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The agenda of this extraordinary shareholders meeting was published in the Luxemburger Wort and in the Mémorial C on the 18th (Nr. 2250) and 26th (Nr. 2311) of November, 2009 respectively in accordance with Article 70 of the law of the 10th of August 1915 on commercial companies.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and that the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed.

II. As appears from the attendance list nine hundred (900) shares out of a total of one thousand (1,000) shares representing the total capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting.

III. The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. To amend, ARTICLE 1 of the Company's articles of association (the "Articles") so as to read as follows:

Art. 1. " There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of "Landmark Chemicals International S.A." en abrégé "LMCI".

The registered office is established in Luxembourg. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the board of directors.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for a period of an unlimited duration."

2. To amend ARTICLE 2 and ARTICLE 12 of the Articles so as to read as follows:

Art. 2. "The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation whether commercial, industrial or financial which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes."

Art. 12. "The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary."

3. General Matters.

NOW THEREFORE the following resolutions have been taken and approved by the shareholders of the Company:

First resolution:

The meeting resolved to amend ARTICLE 1 of the Articles to read as follows:

Art. 1. "There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of "Landmark Chemicals International S.A." en abrégé "LMCI".

The registered office is established in Luxembourg. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the board of directors.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for a period of an unlimited duration."

Second resolution:

The meeting resolved to amend ARTICLE 2 and ARTICLE 12 of the Articles to read as follows:

Art. 2. "The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation whether commercial, industrial or financial which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes."

Art. 12. "The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary."

Third resolution:

All the above mentioned changes to the Company's Articles will be effective as of the 1st of January, 2010.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Expenses:

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred Euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille neuf, le onze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Chemicals International S.A. (la "Société"), avec siège social à 13-15 Boulevard Royal L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg, section B, sous le numéro RCS B 24.468, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, en date du 23 juin 1986, publié au Mémorial C, numéro 241 en date du 25 août 1986.

La séance est ouverte à 11.00 heures et présidée par Maître Ronnen Gaito, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le président est également nommé secrétaire et l'assemblée désigne comme scrutateur, Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant à 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

L'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire a été publié dans le Luxemburger Wort ainsi que dans la Mémorial C en date des 18 (Nr. 2250) et 26 (Nr. 2311) novembre 2009, conformément à l'article 70 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le président prie le notaire d'acter:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée.

II.- Il appert sur la liste de présence que les neuf cents (900) actions, sur un total de (1.000) mille actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées et que tous les actionnaires représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. "Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "LANDMARK CHEMICALS INTERNATIONAL S.A.", en abrégé "LMCI".

Le siège social est établi à Luxembourg. Le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit dans la commune du Luxembourg Ville. Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales ou agences tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transférer provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée."

2. Modification de l'article 2 et de l'article 12 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 2. "La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la société peut prendre toutes mesures et effectuer n'importe quelle opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle peut juger utile pour l'accomplissement et le développement de son objet."

Art. 12. "La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

3. Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'approuver la modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société de la manière suivante:

Art. 1^{er}. "Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "LANDMARK CHEMICALS INTERNATIONAL S.A.", en abrégé "LMCI".

Le siège social est établi à Luxembourg. Le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit dans la commune du Luxembourg Ville. Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales ou agences tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transférer provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée."

Deuxième résolution:

L'assemblée décide d'approuver la modification de l'article 2 et de l'article 12 des statuts de la Société de la manière suivante:

Art. 2. "La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la société peut prendre toutes mesures et effectuer n'importe quelle opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle peut juger utile pour l'accomplissement et le développement de son objet."

Art. 12. "La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Troisième résolution:

Toutes les modifications aux articles des Statuts de la société mentionnées ci-dessus prendront effet au 1^{er} janvier 2010.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont évalués à mille deux cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GAITO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53922. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010011249/190.

(100004165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Anubia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ANUBIA S.A.

Signature

Référence de publication: 2010013438/12.

(100006936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Aviartner Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 55.279.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 décembre 2009

Il résulte des décisions de l'assemblée que

- Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg, société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 142.674, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, représentée par Florence Bastin, née le 2 juillet 1975 à Haine St Paul (Belgique), résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, est nommée administrateur jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

- Monsieur Bart De Craene, 4, Sleutelbloemstraat, B-1850 Grimbergen est nommé commissaire jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2010013439/20.

(100006715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Hamburg International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 90.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
HAMBURG INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2010013440/12.

(100006934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Tribeca First S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 65.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
TRIBECA FIRST S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010013442/12.

(100006933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Orto Holding AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 41.281.

L'an deux mil neuf, le vingt-deux décembre

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ORTO HOLDING A.G., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite sous le numéro B 41.281 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 août 1992, publié au Mémorial, Série C no 592 du 14 décembre 1992. Les statuts furent modifiés par acte sous seing privé en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial, Série C n° 838 du 3 juin 2002. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. Madame la Présidente nomme secrétaire Mademoiselle Estelle MORAINEVILLE, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée élit comme scrutateurs Madame Regina PINTO, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont et Monsieur Pierre SCHMIT, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les 630 (six cent trente) actions sans valeur nominale, constituant l'intégralité du capital social de EUR 32.211,39 (trente-deux mille deux cent onze euros et trente-neuf cents) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures de l'actionnaire représenté et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Restera pareillement annexée à la présente la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les comparants.

I. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Résolution de dissoudre la société avant son terme et de la mettre en liquidation;

2. Nomination d'un liquidateur, définition de ses pouvoirs qui seront ceux qui sont prévus aux articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

3. Divers.

Ensuite l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la société avant son terme et de la mettre en liquidation, conformément à l'article 141 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de liquidateur Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, née le 31 octobre 1966 à Birkenfeld / Nahe (Allemagne).

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer aux liquidateurs tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et les instruit de liquider la société en conformité avec ladite loi, ainsi que de fixer les émoluments et rémunérations des liquidateurs à la fin de la liquidation.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: G. Schneider, E. Morainville, R. Pinto, P. Schmit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2009. LAC/2009/57867. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011292/57.

(100004369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

ProLogis France XXX Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010013444/14.

(100006442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

ProLogis France XXII Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010013446/14.

(100006441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

La Gondola S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4620 Differdange, 1, rue Emile Mark.
R.C.S. Luxembourg B 116.318.

—
*Assemblée générale extraordinaire
des associés du 23 décembre 2009*

Présents:

Mlle Rosaria Bruccoleri 50 parts sociales

M. Antonio Bruccoleri 50 parts sociales

Résolution

Par le contrat de cession de parts sociales du 22 décembre 2009, le transfert suivant a été décidé
- transfert de 50 parts sociales détenues par M. Calogero Bruccoleri à Mlle Rosaria Bruccoleri

Lu et approuvé / Lu et approuvé

Mlle Rosaria Bruccoleri / M. Antonio Bruccoleri

Référence de publication: 2010013448/17.

(100006906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Intrawest Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 557.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.267.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la Société prise en date du 23 décembre 2009, que l'associé unique de la Société a décidé de nommer en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat:

- M. Michael Forsayeth, dont l'adresse professionnelle est à Suite 710 - 375 Water Street, BC V6B 5C6 Vancouver, Canada.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors constitué comme suit:

- M. David Eric Stiepleman, Gérant de classe A;

- M. Dwight Hawes, Gérant de classe A; et

- M. Michael Forsayeth, Gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010013449/23.

(100007002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

IRUS European Retail Property Management Company, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.941.

—
*Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique d'IRUS European Retail Property Management Company (la "Société"),
société à responsabilité limitée, prises en date du 12 janvier 2010*

Il résulte des résolutions écrites de l'actionnaire unique de la Société:

- qu'il est pris note de la démission de M. Daniel Laurencin en tant que gérant de la Société, avec effet à partir du 7 janvier 2010;

- que M. Jorge Pérez Lozano et M. Paul van Baarle, ayant leur adresse professionnelle à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, sont nommés en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

IRUS European Retail Property Management Company

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010013450/21.

(100006999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

ML Newcastle Issuer, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.871.

In the year two thousand and nine, on the ninth day of December,
before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

ML Newcastle Luxembourg, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twenty thousand Pounds sterling (GBP 20,000.-) and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 137.870 (the "Shareholder"),

here represented by Mr Rémy BONNEAU, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 8 December 2009.

Said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of ML Newcastle Issuer, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twenty thousand one hundred Pounds sterling (GBP 20,100.-), with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 3 April 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1166 of 14 May 2008 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 137.871 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To approve the redemption of the Class B shares issued by the Company in consideration of an aggregate redemption price of two billion five hundred eighty million Pounds sterling (GBP 2,580,000,000.-) to be paid to the Shareholder;

2 To reduce the corporate capital of the Company by an amount of one hundred Pounds sterling (GBP 100.-) so as to reduce it from its present amount of twenty thousand one hundred Pounds sterling (GBP 20,100.-) to twenty thousand Pounds sterling (GBP 20,000.-);

3 To cancel the one hundred (100) Class B shares with a nominal value of one Pound sterling (GBP 1.-) per share;

4 To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital reduction;

5 To confer all and any powers to the Board of Managers in order to implement the capital reduction;

6 Miscellaneous;

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to approve the redemption of the Class B shares issued by the Company in consideration of an aggregate redemption price of two billion five hundred eighty million Pounds sterling (GBP 2,580,000,000.-) to be paid to the Shareholder.

Second resolution

The Shareholder resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of one hundred Pounds sterling (GBP 100.-) so as to reduce it from its present amount of twenty thousand one hundred Pounds sterling (GBP 20,100.-) to twenty thousand Pounds sterling (GBP 20,000.-).

Third resolution

The Shareholder resolved to cancel the one hundred (100) Class B shares with a nominal value of one Pound sterling (GBP 1.-) per share.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

Art. 5. Capital (first paragraph). "The issued capital of the Company is set at twenty thousand Great British Pounds (GBP 20,000.-) divided into ten thousand (10,000) class A1 common shares (the "A1 Shares") and ten thousand (10,000) class A2 common shares (the "A2 Shares" together with the A1 Shares collectively referred to as the "Shares" and individually as a "Share"). Each issued Share has a nominal value of one Great British Pound (GBP 1.-) and is fully credited."

Fifth resolution

The Shareholder resolved to confer all and any powers to the Board of Managers in order to implement the above resolutions.

The Board of Managers is notably entitled and authorised to make the reimbursement of capital to the shareholders, to fix the date and other formalities of such payment and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf décembre.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

ML Newcastle Luxembourg, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de vingt mille livres sterling (GBP 20.000.-), et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.870 (l'"Associé"),

représentée aux fins des présentes par Maître Rémy BONNEAU, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 8 décembre 2009.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de ML Newcastle Issuer, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de vingt mille cent livres sterling (GBP 20.100.-), dont le siège social est au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 3 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1166 du 14 mai 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.871 (la "Société"). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Approbation du rachat des parts sociales de Catégorie B émises par la Société en contrepartie d'un prix de rachat total de deux milliards cinq cent quatre-vingts millions de livres sterling (GBP 2.580.000.000.-) à verser à l'Associé,

2 Réduction du capital de la société à concurrence d'un montant de cent livres sterling (GBP 100.-) afin de le réduire de son montant actuel de vingt mille cent livres sterling (GBP 20.100.-) à vingt mille livres sterling (GBP 20.000.-),

3 Annulation des cent (100) parts sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune,

4 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter la réduction de capital,

5 Délégation de tous pouvoirs au Conseil de Gérance pour l'exécution de la réduction de capital,

6 Divers,

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'approuver le rachat des parts sociales de Catégorie B émises par la Société en contrepartie d'un prix de rachat total de deux milliards cinq cent quatre-vingt millions de livres sterling (GBP 2.580.000.000.-) à verser à l'Associé.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de réduire le capital de la Société à concurrence d'un montant de cent livres sterling (GBP 100,-) afin de le réduire de son montant actuel de vingt mille cent livres sterling (GBP 20.100,-) à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-).

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'annuler les cent (100) parts sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 5. Capital social (premier alinéa). "Le capital souscrit de la Société est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-) divisé en dix mille (10.000) parts sociales ordinaires de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1") et dix mille (10.000) parts sociales ordinaires de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2" et ensembles avec les Parts Sociales de Catégorie A1 les "Parts Sociales" et individuellement une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) et est entièrement libérée."

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de conférer tous pouvoirs au Conseil de Gérance pour exécuter les résolutions ci-dessus.

Le Conseil de Gérance est notamment autorisé à effectuer le remboursement de capital aux associés, à fixer la date et les formalités de ce paiement et à accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile en rapport avec les résolutions ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: R. BONNEAU, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15322. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010011259/132.

(100004660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Intrawest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.505.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.095.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la Société prise en date du 23 décembre 2009, que l'associé unique de la Société a décidé de nommer en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat:

- M. Michael Forsayeth, dont l'adresse professionnelle est à Suite 710 - 375 Water Street, BC V6B 5C6 Vancouver, Canada.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors constitué comme suit:

- M. David Eric Stiepleman, Gérant de classe A;
- M. Dwight Hawes, Gérant de classe A; et
- M. Michael Forsayeth, Gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010013451/23.

(100007005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Jupiter Merlin Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 139.274.

Le bilan au 30 septembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Jupiter Merlin Funds
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010013386/12.

(100006919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Alpha Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 24.870.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of December

Before Maître Carlo WERSANDT, notary public residing at 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Alpha Re S.A.", a "société anonyme", having its registered office at 45, rue des Scillas, L-2529 Howald, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 24.870, incorporated on 30 September 1986, published in the Luxembourg Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 336 dated 4 December 1986 and which articles of association have been amended for the last time by a deed enacted by Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 1st March 2005, published in the Luxembourg Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 839 dated 3 September 2005 (the "Company").

The meeting is presided by Jean-François FINDLING, with professional address at 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. The chairman has appointed as secretary Carole SOUDIER, with professional address at 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. The meeting elected as scrutineer Jérémy MUSZKATBLIT, with professional address at 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (the "Bureau").

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares and the meeting records that:

I.- The shareholders of the Company are present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 250 (two hundred fifty) shares with a nominal value of USD 11,200 (eleven thousand two hundred United States Dollars) representing the whole share capital of the Company is represented, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders of the Company have been beforehand informed.

III.- The agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Acknowledgement of the resolution of the Luxembourg Finance Minister to withdraw the Company's reinsurance license;
3. Acknowledgement of the opening of the voluntary liquidation of the Company;
4. Acknowledgement of the appointment of Alter Domus S.à r.l. as liquidator of the Company and approval to grant Alter Domus S.à r.l. with all necessary power to undertake the liquidation procedure of the Company, and notably a signature power on the bank accounts of the Company;
5. Acknowledgement of the termination of the mandates of the members of the board of directors of the Company and approval to grant them with discharge for the performance of their mandates; and

6. Acknowledgement of the termination of the mandate of the independent external auditor of the Company and approval to grant it with discharge for the performance of its mandate.

After deliberation, the shareholders of the Company passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

It is resolved by the shareholders of the Company to waive their right to the prior notice of the current meeting; the shareholders of the Company acknowledge being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the shareholders of the Company within a sufficient period of time in order to allow to examine carefully each document.

Second resolution

It is acknowledged by the shareholders of the Company that by a decision dated 11 November 2009 the Luxembourg Finance Minister, in accordance with article 100-6 of the law dated 6 December 1991 related to the insurance sector as amended (the "Law"), has resolved to withdraw the Company's reinsurance license (the "Withdrawal").

Third resolution

It is acknowledged by the shareholders of the Company that subsequently to the Withdrawal, the Commissariat Aux Assurances (the "CAA"), by a decision dated 11 November 2009 (the "Decision"), has resolved to open the voluntary liquidation of the Company (the "Opening of the Liquidation").

Fourth resolution

It is acknowledged by the shareholders of the Company that the CAA in its Decision has also resolved to appoint Alter Domus S.à r.l., a Luxembourg company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator of the Company (the "Liquidator").

It is resolved by the shareholders of the Company in this respect to grant the Liquidator with all necessary powers in respect of the Liquidation and notably with the powers as provided for by articles 144 and 145 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Company Law").

It is further resolved by the shareholders of the Company that the Liquidator will notably be empowered to:

- represent the Company during the liquidation proceedings, to dispose of all assets, to discharge the liabilities and to distribute, partially or entirely, the net assets of the Company in kind or in cash to the shareholders of the Company at any time during the liquidation proceedings; accomplish any act provided for in article 145 of the Company Law without having the prior approval of the shareholders of the Company and notably contribute the assets of the Company to other companies;

- withdraw, with or without payment, all intangible, privileged, secured or mortgaged rights, actions in termination, transcription, seizure, oppositions or other impediments;

- without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all movable properties and rights, and alienate the said property or properties if the case arises; and

- under his sole responsibility, delegate his powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

It is then resolved by the shareholders of the Company that the Liquidator will also be granted with signature power on the bank accounts of the Company.

Fifth resolution

Subsequent to the Opening of the Liquidation, it is acknowledged by the shareholders of the Company that the mandates of the members of the board of directors of the Company are terminated.

In this respect, it is resolved by the shareholders of the Company to give full discharge, up to this date, to the members of the board of directors for the accomplishment of their mandates.

Sixth resolution

Subsequent to the Opening of the Liquidation, it is acknowledged by the shareholders of the Company that the mandate of the independent external auditor of the Company is terminated.

In this respect, it is resolved by the shareholders of the Company to give full discharge, up to this date, to the independent external auditor of the Company for the accomplishment of its mandate, subject to its continuation of its audit and control on the 2008 Company's annual accounts and for the period beginning on 1st January 2009 and ending 11 November 2009.

There being no further items on the Agenda, the chairman adjourns the meeting.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately one thousand two hundred euro (1,200,- EUR).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Alpha Re S.A.", une société anonyme ayant son siège social au 45, rue des Scillas, L-2529 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 24.870, constituée en date du 30 septembre 1986 publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 336 daté du 4 décembre 1986 et modifié en dernier lieu par un acte notarié dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005 publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 839 daté du 3 septembre 2005 (la "Société").

La séance est présidée par Jean-François FINDLING, ayant son adresse professionnelle au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire Carole SOUDIER, ayant son adresse professionnelle au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. L'assemblée a choisi en tant que scrutateur Jérémy MUSZKATBLIT, ayant son adresse professionnelle au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (le "Bureau").

Le Bureau ayant été constitué, le président a déclaré et a prié le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires de la Société sont présents ou représentés et que le nombre d'actions détenus par eux est inscrit sur une liste de présence. Cette liste et les procurations signées par les comparants, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il ressort de cette liste de présence que les 250 (deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de 11.200 USD (onze mille deux cent dollars américains) représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées, de sorte que l'assemblée peut se prononcer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Prise de connaissance de la décision du Ministre des Finances Luxembourgeois de retirer l'agrément de la Société pour faire des opérations de réassurances;
3. Prise de connaissance de l'ouverture de la liquidation volontaire de la Société;
4. Prise de connaissance de la nomination d'Alter Domus S.à r.l. en tant que liquidateur de la Société et approbation de la délégation des pouvoirs nécessaires pour entreprendre la procédure de la liquidation de la Société et notamment un pouvoir de signature sur les comptes en banque de la Société;
5. Prise de connaissance de la fin des mandats des membres du conseil d'administration de la Société et approbation de leurs donner décharge pour l'exécution de leurs mandats; et
6. Prise de connaissance de la fin du mandat du réviseur d'entreprises de la Société et approbation de lui donner décharge pour l'exécution de son mandat.

Après délibération, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé par les actionnaires de la Société de renoncer à leurs droits de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; les actionnaires de la Société reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent être valablement convoqués à la présente assemblée générale extraordinaire et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. De plus, il a été décidé que toute la documentation a été mise à la disposition des actionnaires de la Société dans un délai suffisant afin de permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

Il est pris connaissance par les actionnaires de la Société que par une décision datée du 11 novembre 2009 le Ministre des Finances Luxembourgeois, conformément à l'article 100-6 de la loi du 6 décembre 1991 relative au secteur des assurances telle que modifiée (la "Loi"), a décidé de retirer l'agrément de la Société pour faire des opérations de réassurances (le "Retrait").

Troisième résolution

Il est pris connaissance par les actionnaires de la Société que suite au Retrait, le Commissariat Aux Assurances (le "CAA"), par une décision datée du 11 novembre 2009 (la "Décision") a décidé d'ouvrir la liquidation volontaire de la Société Ouverture de la Liquidation").

Quatrième résolution

Il est pris connaissance par les actionnaires de la Société que le CAA dans sa Décision a également décidé de nommer Alter Domus S.à r.l. une société Luxembourgeoise ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société (le "Liquidateur").

Il est décidé par les actionnaires de la Société à cet égard d'accorder au Liquidateur tous les pouvoirs nécessaires dans le cadre de la Liquidation et notamment avec les pouvoirs décrits par les articles 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les Sociétés").

Il est également décidé par les actionnaires de la Société que le Liquidateur sera notamment investit des pouvoir suivant:

- Il sera habilité à représenter la Société durant le processus de liquidation, à vendre tous les actifs, à s'acquitter des dettes de la Société, et à distribuer, en tout ou partie, les actifs nets de la Société aux actionnaires de la Société, en espèces ou en numéraire ou en nature, à tout moment au cours du processus de liquidation; accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sur les Société sans autorisation préalable des actionnaires de la Société et notamment apporter les actifs de la Société à d'autres sociétés;

- Il peut renoncer, avec ou sans paiement, à tous les droits incorporels, privilèges, gages ou hypothèques, actions résolutoires, transcriptions, saisies, oppositions ou à tout autre empêchement.

- Le Liquidateur peut en particulier, sans que l'énumération suivante ne soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens mobiliers et droits, et aliéner ledit ou lesdits biens le cas échéant;

- Il peut librement déléguer, sous sa propre responsabilité, pour des tâches spécifiques et déterminées et pour un temps limité, à un ou plusieurs mandataires, partie de ses pouvoirs.

Il est ensuite décidé par les actionnaires de la Société que le Liquidateur disposera également d'un pouvoir de signature sur les comptes en banque de la Société.

Cinquième résolution

Suite à l'Ouverture de la Liquidation, il est pris connaissance par les actionnaires de la Société que les mandats des membres du conseil d'administration de la Société ont pris fin.

A cet égard, il est décidé par les actionnaires de la Société de donner pleine et entière décharge, à partir de la présente date, aux membres du conseil d'administration de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

Sixième résolution

Suite à l'Ouverture de la Liquidation, il est pris connaissance par les actionnaires de la Société que le mandat du réviseur d'entreprises a pris fin.

A cet égard, il est décidé par les actionnaires de la Société de donner pleine et entière décharge, à partir de la présente date, au réviseur d'entreprises de la Société pour l'exécution de son mandat, à condition qu'il continue sa mission d'audit et de contrôle des comptes annuels 2008 de la Société et des comptes pour la période débutant le 1^{er} janvier 2009 et se terminant le 11 novembre 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille deux cents euro (1.200,- EUR).

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, au jour indiqué en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare, que sur la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une version française. À la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: J.-F. Findling, C. Soudier, J. Muszkatblit, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2009. LAC/2009/56497. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011293/201.

(100004422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Fiduciaire Comptable B + C S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 128.554.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010013389/12.

(100006913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Fiduciaire Comptable B + C S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 128.554.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010013391/12.

(100006910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

E.S.F. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 14, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.368.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010013393/12.

(100006907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Terra & Saponi S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2149 Luxembourg, 80, rue Emile Metz.

R.C.S. Luxembourg B 105.965.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010013640/9.

(100007049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Interflog S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 129.377.

Le bilan du 31 décembre 2008, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010013623/12.

(100006935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

LSF6 Europe Financial Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.246.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 142.579.

In the year two thousand and nine, on the sixth day of November.

Before Us Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

LSF6 Europe Financial Holdings, Ltd., a Bermudian company established at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM11 Bermuda, registered under number 42461, represented by Ms. Sandra Collins,

here represented by Ms Mathilde Ostertag, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 5 November 2009,
(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF6 Europe Financial Holdings S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B142579, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 20 October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2727 dated 8 November 2008, and that has been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt dated 28 July 2009, published on 19 September 2009 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1816.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR3,228,125, by an amount of EUR18,000, to raise it to an amount of EUR3,246,125 by the issuance of 144 new ordinary shares, with a par value of EUR125 each; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR3,228,125 (three million two hundred twenty-eight thousand one hundred twenty-five euro), represented by 25,825 (twenty-five thousand eight hundred twenty-five) ordinary shares, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR18,000 (eighteen thousand euro) to an amount of EUR3,246,125 (three million two hundred forty-six thousand one hundred twenty-five euro), represented by 25,969 (twenty-five thousand nine hundred sixty-nine) ordinary shares, with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the issuance of 144 (one hundred forty-four) new ordinary shares, with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The 144 (one hundred forty-four) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash by the Sole Shareholder.

As a consequence of the share capital increase, LSF6 Europe Financial Holdings, Ltd. holds all the 25,969 (twenty-five thousand nine hundred sixty-nine) ordinary shares of the Company.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 3,246,125 (three million two hundred forty-six thousand one hundred twenty-five euro) represented by 25,969 (twenty-five thousand nine hundred sixty-nine) ordinary shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le six novembre,

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

LSF6 Europe Financial Holdings, Ltd., une société constituée d'après le droit des Bermudes, ayant son siège social au Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM11 Bermuda, enregistrée sous le numéro 42461, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Mathilde Ostertag, avocate, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 5 novembre 2009,

(l'Associé Unique)

ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF6 Europe Financial Holdings S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B142579 constituée selon un acte de Maître Martine Schaeffer du 20 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2727 en date du 8 novembre 2008, modifié en dernier lieu par un acte de Maître Carlo Wersandt du 28 juillet 2009, publié le 19 septembre 2009 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1816.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR 3.228.125 par un montant de EUR 18.000 par voie d'émission de 144 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune, pour le porter à un montant de EUR 3.246.125; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 3.228.125 (trois millions deux cent vingt-huit mille cent vingt-cinq euros), représenté par 25.825 (vingt-cinq mille huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une augmentation de EUR 18.000 (dix-huit mille euros) à un montant de EUR 3.246.125 (trois millions deux cent quarante-six mille cent vingt-cinq euros), représenté par 25.969 (vingt-cinq mille neuf cent soixante-neuf) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'émission de 144 (cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les 144 (cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées par apport en numéraire par l'Associé Unique.

Suite à cette augmentation de capital, LSF6 Europe Financial Holdings, Ltd. détient 25.969 (vingt-cinq mille neuf cent soixante-neuf) parts sociales ordinaires de la Société.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 3.246.125 (trois millions deux cent quarante-six mille cent vingt-cinq euros), représenté par 25.969 (vingt-cinq mille neuf cent soixante-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Ostertag, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2009. LAC/2009/47312. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme.

Référence de publication: 2010013220/116.

(100006388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Interstate Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 141.872.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of Interstate Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 50,000 (fifty thousand US Dollars), and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 141.872 (the "Company").

The Company has been duly incorporated pursuant to a deed of Maitre Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on September 19th, 2008, published in the Memorial C N° 2494 of October 11th, 2008.

There appeared:

Interstate Hotel Management System - Interstate Management Services S.e.n.c, a société en nom collectif (general corporate partnership) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 141.882 (the "Sole Shareholder"), here represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg by virtue of a power of attorney.

The said proxy, initialed ne varietur, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The chairman requests the notary to act that:

The 50,000 (fifty thousand) shares representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder, through its attorney, requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment to the article 19 of the articles of association of the Company;

and

2. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolution has been taken:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the article 19 of the articles of association of the Company to be read as follows:

" **Art. 19. Profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

The remaining profit, if any, shall not be allocated to a distributable reserve or carried forward, even by unanimous resolution of the shareholders, but shall each year be distributed by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, to the shareholders proportionally to the shares they hold."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it have been estimated at about one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing persons, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Interstate Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 50.000 USD (cinquante mille Dollars Américains), et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.872 (la "Société").

La société a été dûment constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 septembre 2008, publié au Mémorial C, N° 2494 du 11 octobre 2008.

A comparu:

Interstate Hotel Management System - Interstate Management S.e.n.c., une société en nom collectif de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.882 (l'"Associé Unique"), ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le président prie le notaire d'acter que:

Les 50.000 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

L'Associé Unique représenté par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 19 des statuts de la Société; et
2. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, la résolution suivante a été prise:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 19 des statuts de la Société qui devra désormais être lu comme suit:

" **Art. 19. Bénéfice.** Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant ne peut être alloué à une réserve distribuable ou reporté à nouveau même par une résolution unanime des associés mais doit être distribué, par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge s'élève à environ mille cinq cents Euros (1.500,- Euro).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la personne comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande du comparant agissant par l'intermédiaire de son mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 4 janvier 2010. Relation LAC/2010/165. Reçu soixante-quinze euros (75,00 euros).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE conforme à l'original.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010013139/108.

(100006889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

**avantage (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. avantage Capita S.à r.l.).**

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 146.142.

In the year two thousand and nine, on the tenth day of December.

Before us Maître Martine DECKER, notary residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- avantage (UK) Limited, formerly named "avantage Capita Limited" a limited liability company formed pursuant to the Companies Act 1985 of the United Kingdom, with registered office at 5th Floor, 14 Fenchurch Avenue, London, EC3M 5BS, filed with the Companies House under the number 05177605,

here represented by Mr Frédéric GIELEN, consultant, residing at 64, Beaconsfield Road, London GB-N11 3AE, United Kingdom, by virtue of a power of attorney, given on December 10th, 2009.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities..

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company "avantage Capita S.à r.l." (hereafter "the Company"), established and having its registered office at L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on April 27th, 2009, filed with the Register of Commerce and Companies' of Luxembourg under number B 146.142, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1105 of June 4th, 2009.

II. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of twelve Euro and fifty cents (12.50 EUR) per share.

III. Then the sole shareholder, as represented, took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder RESOLVES to change the corporate name of the Company into "avantage (Luxembourg) S.à r.l."

Second resolution

The sole shareholder RESOLVES to subsequently amend article 2 of the Articles of Incorporation of the Company as follows:

" **Art. 2.** The private limited Company will have the name "avantage (Luxembourg) S.à r.l."."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately EUR 930.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Hesperange, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, the proxyholder signed together with us notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le dix décembre.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

- avantage (UK) Limited, anciennement dénommée avantage Capita Limited, une société à responsabilité limitée constituée d'après le Companies Act 1985 du Royaume Uni, ayant son siège social à 5th Floor, 14 Fenchurch Avenue, London, EC3M 5BS, immatriculée au "Companies House" sous le numéro 05177605,

ici représentée par Monsieur Frédéric GIELEN, consultant, demeurant à 64, Beaconsfield Road, London GB-N11 3AE, Royaume-Uni, en vertu d'une procuration donnée le 10 décembre 2009.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, telle que représentée, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "avantage Capita S.à r.l." (ci après "a Société"), établie et ayant son siège social à L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 avril 2009, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.142, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1105 du 4 juin 2009.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de douze euros cinquante cents (12,50 EUR) chacune.

III. Ensuite l'associée unique, telle que représentée, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique DECIDE de changer la dénomination sociale de la Société en "avantage (Luxembourg) S.à r.l."

Deuxième résolution

L'associée unique DECIDE de modifier subséquemment l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 2.** La Société à responsabilité limitée prend la dénomination de "avantage (Luxembourg) S.à r.l."."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 930,-€.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par nom et prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Gielen, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53650. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Hesperange, le 18 décembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010011304/83.

(100004155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

DDSL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 350A, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 35.586.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix décembre.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné; S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "DDSL S.à r.l.", en liquidation, établie et ayant son siège social à L-5884 Hesperange, 350A, route de Thionville, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 35586, (la "Société"), constituée sous la dénomination sociale de WIDNELL EUROPE & COEBA, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 novembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 186 du 18 avril 1991, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 19 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 596 du 30 octobre 1997;

- en date du 20 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 351 du 18 mai 1999;

- en date du 23 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 698 du 27 septembre 2000, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en WIDNELL LUXEMBOURG, S.à r.l.,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros par la réunion des associés, tenue en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1292 du 6 septembre 2002,

et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1945 du 17 octobre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian DEPREZ, administrateur de sociétés, demeurant à B-1050 Bruxelles, 176, avenue Armand Huysmans - Bte 4.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur David LEFEVRE, architecte, L-7635Ernzen, 43, rue de Larochette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Klaus SCHMITZ, ingénieur-diplômé, demeurant à L-7554 Mersch, 4, rue de Pettingen.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.
3. Décharge à donner aux membres du bureau de l'assemblée.
4. Conservation des livres et documents de la Société.
5. Clôture de la liquidation.
6. Divers.

B) Que les associés, présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les associés présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les associés, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur, à savoir Monsieur Klaus SCHMITZ, prédésigné, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le susdit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

14540

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur pour l'exécution de leur mandat respectif.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux membres du bureau de l'assemblée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et autres documents de la Société resteront déposés pendant une période de cinq ans au moins à l'ancien siège social et que toutes les sommes et valeurs éventuelles revenant aux membres et aux créanciers qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même endroit au profit de qui il appartiendra.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à neuf cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connu dus notaire par leurs noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DEPREZ - LEFEVRE - SCHMITZ - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2009. Relation GRE/2009/4829. Reçu Soixante-quinze euros 75,-€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 07 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011305/79.

(100003999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Stella Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.234.

L'an deux mille neuf.

Le dix-sept décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding "STELLA HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 78 234, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 octobre 2000, acte publié au Mémorial C numéro 241 du 3 avril 2001, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 11 décembre 2002, acte publié au Mémorial C numéro 168 du 18 février 2003.

Le capital social est fixé à cinq cent six mille Euros (EUR 506.000,-) divisé en cinq mille soixante (5.060) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Amélie BRICE, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie BERNS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

2. Nomination de la société GENLICO LIMITED, avec siège social au 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au "International Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats.

4. Divers.

Il Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée à l'étude de celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société, la société GENLICO LIMITED, avec siège social au 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au "International Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société, à savoir Monsieur Eric MAGRINI, président du conseil d'administration, Messieurs Xavier SOULARD, Philippe TOUSSAINT, et Hans DE GRAAF, ainsi qu'au commissaire aux comptes de la société, à savoir la société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA, pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent cinquante Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ROZANSKI - BRICE - BERNIS - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 décembre 2009. Relation GRE/2009/4981. Reçu Soixante-quinze euros 75,-€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 06 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011307/69.

(100003959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Unity Media Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 108.624.

Extrait de la résolution prise par le Conseil d'administration de la Société en date du 14 décembre 2009

En date du 14 décembre 2009, le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 2, rue Joseph Hackin, L-1749 Luxembourg au

- 46a, boulevard John F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.
Unity Media Management S.A.
Signature

Référence de publication: 2010013505/15.

(100006696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

LBREP III LuxCity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.195.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twentieth of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualified as Société d'Investissement en Capital A Risque ("SICAR"), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 127.959 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Régis Galiotto, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given by the Sole Shareholder.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "LBREP III LuxCity S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 141.195, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on August 14th, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 2260 on September 16th, 2008. The articles of association of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) shares of one Euro and twenty-five Euro cents (€ 1.25) each.

III. the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of association and the financial situation of the Company and approves the financial statements of the Company as of the date of dissolution of the Company;

IV. the Sole Shareholder, as liquidator, declares explicitly to proceed with the dissolution and liquidation of the Company;

V. the Sole Shareholder declares that all the known debts and liabilities of the Company have been paid and settled;

VI. the Sole Shareholder takes over and assumes personally all assets, liabilities and commitments known or unknown of the dissolved Company and the liquidation of the Company is terminated without prejudice that it assumes all its liabilities;

VII. the Company's share register is cancelled as a result of the dissolution of the Company;

VIII. the Sole Shareholder fully discharges the managers for their mandate up to this date; and

IX. the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand and one hundred Euro (€ 1,100.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, qualifiée de Société d'Investissement en Capital A Risque, ("SICAR"), ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.959 ("l'Associé unique"),

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée par l'Associé unique.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "LBREP III LuxCity S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 141.195, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, reçu en date du 14 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2260 du 16 septembre 2008. Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis la constitution de la Société.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12,500.-) représenté par dix mille (10,000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq centimes (€ 1.25) chacune.

III. L'Associé unique déclare avoir pleine connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et approuve les rapports financiers de la Société à la date de sa dissolution;

IV. L'Associé unique, en tant que liquidateur, déclare explicitement procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société;

V. L'Associé unique déclare que toutes les dettes et tous les passifs connus de la Société ont été payés et réglés;

VI. L'Associé unique prend en charge et assume personnellement les actifs, passifs et obligations, connus ou inconnus, de la Société dissoute et la liquidation de la Société est clôturée étant entendu qu'il assume tous ses passifs;

VII. Suite à la dissolution de la Société, son registre des parts sociales est annulé;

VIII. L'Associé unique donne entière décharge aux gérants pour leur activité dans le cadre de leur mandat jusqu'à cette date, et

IX. les livres et documents de la Société seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent Euro (€ 1,100.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49822. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010011229/105.

(100004416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Welbes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 30, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 67.745.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

le seize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Lucien WELBES, retraité, demeurant au 17, rue de Contern, L-5215 Sandweiler.

Lequel comparant, ici personnellement présent, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société "WELBES S.A." (la "Société") une société anonyme, établie et ayant son siège social au 30 Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 67 745, a été constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné en date du 04 janvier 1999, lequel acte de constitution fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 164 du 12 mars 1999, page 7826.

II.- Que les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis lors.

III.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30'986,69 EUR) et se trouve représenté par mille deux cent cinquante (1'250) actions ordinaires d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et soixante-dix-huit cents (24,78 EUR) chacune, chaque action étant intégralement libérée.

IV.- Que le comparant, Monsieur Lucien WELBES déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société "WELBES S.A.", prédésignée.

V.- Qu'il est devenu successivement propriétaire de toutes les mille deux cent cinquante (1'250) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder, avec effet immédiat, à la dissolution de la susdite Société.

VI.- Que lui-même, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, qu'il, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

IX.- Que les certificats d'actions au porteur ou le cas échéant, le registre des actionnaires nominatifs ont été annulés à partir de ce jour, en présence du notaire instrumentaire.

X.- Que lui, Monsieur Lucien WELBES, prénommé s'engage à payer tous les frais du présent acte.

Dont acte, passé à Helmsangge, grand-Duché de Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. WELBES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15942. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010012691/46.

(100006146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.
